


Extrait du registre
des délibérations de la commune de ST HILAIRE LE GRAND
séance du 05/09/2022

Date de la convocation 01/09/2022	L'an 2022 et le cinq septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Antonia PAQUOLA , Maire
Date d'affichage 01/09/2022	
Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 11 En exercice : 10 Votants : 10	Présents : Mme Antonia PAQUOLA, Maire, Mmes : GILLET Odile, THIEBAULT Lydie, MM : BEAULANDE Gilles, DELANERY Sébastien, GILLET Jean-Michel, LEBÈGUE François, PIET Jean-François. Absents : Mme Caroline METZGER ayant donné pouvoir à Mme Lydie THIÉBAULT, M. Pascal APPERT ayant donné pouvoir à Mme Antonia PAQUOLA. Secrétaire : M. Gilles BEAULANDE
Réf : 2022-09-05	Objet de la délibération : DECISION MODIFICATIVE PAIEMENT CESSION LOGICIEL
A l'unanimité	Le montant de la cotisation pour le logiciel de gestion communale a augmenté. La somme prévue au budget étant de 2200€, il s'avère nécessaire de prendre une décision modificative, le compte 2051 n'étant pas assez approvisionné.
Pour : 10	Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE :
Contre : 0	D'effectuer la modification suivante sur le budget :
Abstentions : 0	COMPTE A OUVRIR : 2051 NATURE : Concessions, droits similaires SOMME : 380 € COMPTE A REDUIRE : 615221 NATURE : Entretien réparation bâtiments publics SOMME : 380 € Dépense de fonctionnement - crédits à ouvrir chapitre 023 : 380 € Recette d'investissement - crédits à ouvrir chapitre 021 : 380 €
	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.
	Pour copie conforme : En mairie
	Le Maire, Antonia PAQUOLA
	 ANTONIA PAQUOLA 2022.09.12 15:27:38 +0200 Ref:20220912_152201_1-1-O Signature numérique le Maire